



# **VERS-EN-MONTAGNE (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome VI (1854)**

*Wars, Wers, Vernium, Vers-près-Salins*, Village de l'arrondissement de Poligny ; canton de Champagnole ; chef-lieu de perception ; distribution de poste aux lettres ; succursale dont dépendent le Latet et le Larderet ; à 9 km de Champagnole, 20 de Poligny, 20 d'Arbois et 39 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 615<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Andelot, au sud par le Pasquier, à l'est par le Latet, le Larderet et Champois, à l'ouest par Valempoulières. Les Granges de la Barre font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 3, de Besançon à Genève ; par les chemins vicinaux tirant au Latet, à Valempoulières et au Larderet ; par les biefs d'Andelot, l'Angillon et deux anciens lits de cette rivière.

Le village est situé contre le revers oriental d'un coteau qui s'incline sur la rive droite de l'Angillon. Les maisons sont disposées en gradins, construites en pierre et couvertes les unes en bardeaux et les autres en tuiles. La plupart sont élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.  
On y remarque les belles habitations de MM. de Siffredy et de Prudhomme.

Population : en 1790, 330 habitants ; en 1846, 431 ; en 1851, 392, dont 193 hommes et 192 femmes ; population spécifique par km carré, 47 habitants ; 59 maisons, dont 57 à Vers et 2 à la Barre ; 95 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1665.

Vocable : saint Laurent.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Vers a reçu les cotes 5 E 445/1 à /7. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 1025 à 1028, 3 E 7364 à 7371, 3 E 3922, 3 E 8655, 3 E 9683 à 9685 et 3 E 130807. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 514, 5 Mi 1124 et 1125, 2 Mi 1204, 2 Mi 2216, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1823 : surface territoriale 825<sup>h</sup> divisés en 805 parcelles que possèdent 110 propriétaires, dont 46 forains ; surface imposable 605<sup>h</sup>, savoir : 261 en terres labourables, 154 en parcours, 124 en prés, 53 en bois, 10 en friches, broussailles, murgers et roches, 3<sup>h</sup> 26<sup>a</sup> en sol et aisances de bâtiments et 1<sup>h</sup> 20<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 7.033 fr. ; contributions directes en principal 2.375 fr.



Le sol, partie en plaine et partie en pente, est fertile et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, beaucoup de foin, de carottes fourragères et de chanvre, des pommes de terre, peu de lin et des fourrages artificiels.

Le revenu réel des propriétés est de 4fr. pour 0/0.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants.

On importe le vin et on exporte du foin.

On élève dans la commune beaucoup de bêtes à cornes de belle espèce, des porcs qu'on engraisse et des volailles ; 100 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait de grands progrès depuis quelques années.

La commune a été autorisée à exécuter les travaux nécessaires pour assainir la prairie, qui est très marécageuse et inondée presque chaque année, au moment de la récolte des foins.

On trouve sur le territoire du minerai de fer non exploité, de la marne, de la belle et bonne pierre ordinaire à bâtir et de taille, de la pierre à chaux et hydraulique.

Les habitants fréquentent les marchés de Salins et de Champa gnole. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et l'éducation du bétail.

Il y a deux chalets dans lesquels on fabrique annuellement 30.000 kil. de fromages, façon Gruyère, et une scierie mécanique à deux lames de scie avec un battoir à blé.

Les patentables sont : 2 épiciers, 1 menuisier, 2 charrons, 1 maçon, 4 cordonnier, 2 aubergistes, 1 voiturier, 2 maréchaux-ferrants, 1 sabotier et 2 bouchers.

Vers est la résidence d'un notaire et d'un médecin.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère près de l'église, mal distribué ; une maison commune acquise en 1833, renfermant le logement de l'instituteur et la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 40 élèves ; une fontaine avec lavoir ; une pompe à incendie manœuvrée par une compagnie de 19 pompiers ; une place publique et 191<sup>h</sup> 76<sup>a</sup> de bois, pâtures et broussailles, d'un revenu cadastral de 440 fr.

L'institutrice et son école, fréquentée en hiver par 40 élèves, occupent une maison louée par la commune.

Bois communaux : 47<sup>h</sup> 03<sup>a</sup> ; coupe ann. 1<sup>h</sup> 41<sup>a</sup>.

Budget : recettes ordinaires 4.817 fr. ; dépenses ordinaires 2.503 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Vers est très agréablement situé. Il domine la jolie vallée de l'Angillon et les montagnes qui la bornent, toutes parsemées sur leurs pentes de jolis villages et de forêts aux teintes variées. Le silence des chartes nous donnait lieu de penser que son origine ne datait que des premiers temps de la féodalité ; cependant un monument que nous avons rencontré aux limites de son territoire, du côté d'Andelot, a modifié notre opinion. C'est une éminence artificielle qui se trouve au milieu d'une prairie et qu'on appelle la *Motte de Malpas*. Son diamètre est de 50<sup>m</sup>. Elle est entourée par un rempart en terre de 3 à 4<sup>m</sup> de hauteur et par une ceinture de fossés. L'intérieur de l'enceinte est plus élevé que le sol environnant. Sur sa berge extérieure est un chêne qui compte plusieurs siècles d'existence. La rivière d'Angillon passait autrefois tout près des fossés et pouvait même les alimenter. Ce *vallum* a une analogie frappante avec ceux qu'on trouve en si grand nombre dans le Béarn et qu'on appelle *campes de César*, *châteaux Sarrazins* ou *Turons*. On en remarque de semblables à Montmarlon et sur la montagne de Barésia. Sans pouvoir préciser la date de la construction des travaux stratégiques de cette nature, il est évident qu'on ne peut la chercher que dans les périodes les plus reculées de notre histoire.

L'église de ce village est déjà mentionnée dans une bulle du pape Urbain II, de l'an 1090, et dans un décret de Guillaume, archevêque de Besançon, de l'an 1111.



Une charte, de l'an 1170 à 1178, nous montre un *Gérard* de Vers, chevalier, parmi les témoins qui assistèrent, avec Guillaume de Toulouse, chevalier, Rainaud et Aimon de Grozon et Falcon d'Aumont, à une donation que firent Odon et Hugues d'Arlay, frères, chevaliers, à Bernard, abbé de Rosières ; mais nous ne sommes pas certain que ce personnage appartienne plutôt à Vers-en-Montagne qu'à Vers-sous-Sellières.

Seigneurie : Vers, dépendance primitive de la sirie de Salins, devint un membre de la seigneurie de Montrivel et plus tard fut érigé en chef-lieu d'une belle seigneurie qui comprenait ce village, les Nans, le Moutoux, le Latet, le Larderet et une partie de Treffay et du Pasquier. Le seigneur avait la justice haute, moyenne et basse qu'il faisait exercer par un bailli, un châtelain, un procureur d'office, un scribe, des sergents, messiers et forestiers. Tous les actes qui se passaient dans l'étendue de la terre étaient reçus par un tabellion particulier. Le signe patibulaire, pour l'exécution des criminels, était placé au *Crêt des Fourches*, entre Vers et le Pasquier. Du domaine seigneurial dépendaient un magnifique château, un grand parc, plusieurs bois de haute futaie, notamment les *Grands Bois* ou les *Bois de Vers* et le bois de la *Fresse de Vers*, deux grands et beaux étangs dits *l'Etang-Dessus* et *l'Etang-Dessous*, situés entre le Pasquier, Moutoux et le Latet (ils sont actuellement en culture), une taille de 100 livres, des cens en argent, en grains, en poules, en cire, les lods sur les mutations d'immeubles à raison du douzième du prix, des redevances sur les marchandises amenées aux foires et marchés, la banalité des fours et des moulins, et enfin des terres et des prés. Les dîmes appartenaient à l'abbaye de Mont-sainte-Marie, en vertu de diverses fondations faites dans le monastère par les princes d'Orange.

Les habitants de Vers avaient reçu une charte de franchises qui leur donnait la qualité de bourgeois et leur reconnaissait le droit d'élire annuellement deux prud'hommes, celui de pêcher dans la rivière d'Angillon, depuis l'église de Chapois jusqu'au pont de Gratte-roche, et de chasser aux bêtes sauvages. La propriété de leurs communaux et l'usage des pâturages dans la forêt de Vers leur étaient confirmés ; Jean de Chalon-Arlay IV leur donna, en 1494, le droit de couper du bois dans la Faye de Montrond, sauf des chênes, des poiriers et des pommiers, de défricher la forêt qui était sur le bord de l'Angillon et de la convertir en terre ou en pré.

Seigneurs : Le seul titre parvenu à notre connaissance qui aurait pu nous faire connaître les premiers seigneurs particuliers de Vers, est malheureusement lacéré en plusieurs endroits. C'est un acte par lequel Hugues, comte de Fribourg, veuf de N., dame de Vers, agissant au nom de Conrad, son fils mineur, accorda, en 1374, à Ethevenin et à Jeannin de Vers, écuyers, en récompense de leurs services, les droits d'usage les plus étendus dans toutes les forêts de la châtellenie de Vers. Hugues de Chalon-Arlay acheta cette seigneurie, en 1382, de Conrad, comte de Fribourg, et dès ce moment Vers eut toujours les mêmes seigneurs que Nozeroy.

Plusieurs familles de ce village, notamment celles des Marchand et des de Vers, ayant été attachées au service de la maison de Chalon, en furent comblées de faveurs et s'élevèrent rapidement. Philiberte de Luxembourg, mère de Philibert de Chalon, fit anoblir Louis Marchand, son trésorier à Salins, par l'empereur Charles-Quint, en 1531, et, en récompense de ses services, elle lui permit, par une charte datée au château de Nozeroy, le 10 juin 1532, de chasser à toutes bêtes sauvages et de prendre tout le bois mort qui lui serait nécessaire dans les forêts des seigneuries de Nozeroy, Vers et Montrivel, et Henri, comte de Nassau, confirma ce don au mois de novembre 1533.

Château : On ignore à quelle époque fut bâti le premier château de Nozeroy. Dans une déclaration fournie par Gauthier de Fallersans, en 1471, et reproduite en entier dans le savant ouvrage de M. Ed. Clerc, on lit que Louis de Chalon-Arlay avait fait faire « le maisonnement du châtel de Vers tout à neuf, avec une petite tour ronde et la muraille du parc que peut avoir coûté environ 5 ou 6000 francs. » Nommer Louis de Chalon-Arlay, c'est dire que le château de Vers fut reconstruit avec tout le luxe que ce prince avait coutume de déployer, et qu'il devait être d'autant plus richement meublé qu'il était la résidence favorite de



ce grand seigneur. Nous avons vu plus de vingt chartes émanées de Louis de Chalon, qui sont datées de ce château. Louis XI, encore dauphin, y fut reçu, en 1456, avec de grands honneurs, et y séjourna plusieurs jours avec sa suite, Philiberte de Luxembourg s'y plaisait aussi infiniment.

Suivant une description contenue dans un terrier dressé en 1514, on-voit que le château de Vers était une forteresse carrée ayant à ses angles extérieurs quatre tours saillantes, les unes rondes et les autres octogones. Au centre du carré était un donjon en forme de tour qui dominait les autres constructions. Il était entouré de murs très épais et d'un fossé profond entre lesquels coulait l'Angillon. Tous les murs étaient en belle pierre de taille. Par une porte située à l'ouest, on communiquait avec le village ; la porte à l'est donnait accès dans un parc de 40 hectares clos par une muraille de 4<sup>m</sup> de hauteur. Au-dessous du rez-de-chaussée, régnaient des caves voûtées de diverses dimensions. Le rez-de-chaussée et les deux étages supérieurs étaient distribués en salles de réception, chapelle, salles de festins, chambres d'hôtes, logements particuliers des princes et de leur famille. Le parc était planté d'arbres de haute futaie et contenait des cerfs, des biches, des chevreuils, des sangliers, des lièvres et des buffles. On y trouvait une maison de chasse, un bâtiment pour l'entrepôt des fourrages et deux chapelles que Philiberte de Luxembourg y avait fait bâtir.

Dans un autre terrier dressé, en 1586, par ordre du roi d'Espagne, on lit : «Audit Vers Sa Majesté a un beau et fort château foussoyé tout à l'entour et que souloit être à pont-levis, garni de tours bien flanquées et percées de canonnières, meurtrières et autres forces en tel cas requis bien entretenu de couvertures tant en laves, tuiles que clavins, ne manquant présentement à lad. forteresse que les ponts-levis. Dans la basse-cour dud. château sont les greniers, écuries et fours, recouverts de laves.

Au bout de la grande salle du château il y a une chapelle fondée en l'honneur et révérence de Noite-Dame, laquelle se souloit servir au château de Montrivel et pour la ruine d'icelle de longtemps a été transférée au château de Vers, à laquelle se célèbrent et se doivent célébrer trois messes par semaine.

Proche dud. château et au joignant d'icelui est le curtil et verger clos de murailles vieilles et caduques et led. verger peuplé de vieux arbres quasi infructueux.

Auprès dud. château et au joignant est encore, un beau et notable parc environné de hautes murailles, étant led. parc peuplé des plus beaux bois de chêne de haute futaie que l'on saurait trouver lesquels portent glands.

Au bas dud. parc, il y a une belle et grande maison de plaisance bâtie d'une bonne étoffe assez bien recouverte de clavins. Proche laquelle maison est une grange recouverte à quatre pans d'anelles à clavins où le capitaine du château met les foins qu'il fait au parc. Il y a dans led. parc deux petites chapelles où l'on célébrait anciennement la messe.»

Le château était situé au nord-est du village, dans la vallée de l'Angillon et sur le bord de cette rivière. Il se composait de quatre ailes de 75<sup>m</sup> de longueur chacune, disposées autour d'une cour carrée dont le centre était occupé par le donjon. Aux angles qui regardaient le village étaient deux tours carrées très élevées ; aux deux autres angles, les tours étaient de forme octogonale. Un donjon très haut s'élevait au centre de la cour.

Des anciennes constructions, il ne reste que les tronçons des deux tours circulaires, qui ont chacun 9<sup>m</sup> de diamètre et 15<sup>m</sup> de hauteur ; des fondations de murs, quelques caves et pièces souterraines, des arrachements de murs et les traces des fossés, dont la largeur était de 15 à 20<sup>m</sup> et la profondeur de 2<sup>m</sup>. Ces ruines appartiennent au prince d'Aremberg. Des maisons de cultivateurs et un moulin à farine avec une scierie recouvrent aujourd'hui l'emplacement de cette splendide résidence.

Tous les sujets de la seigneurie étaient retrahants de ce château et devaient contribuer à ses réparations. Ils y passaient chaque année une revue d'armes devant le capitaine. L'officier qui y commandait était ordinairement le seigneur de Vannoz.

Le marquis de Villeroy s'étant présenté en personne devant cette forteresse, avec des forces imposantes, au mois d'octobre 1639, la garnison demanda à capituler. Afin de ne pas avoir à recommencer le siège, il la fit incendier et démolir.

État de Vers au moyen-âge : Le séjour fréquent des princes de Chalon dans le château de Vers ne pouvait manquer de donner de la vie au village bâti à côté. Il y avait, au XV<sup>e</sup> siècle, des halles et un marché le mardi de chaque semaine. A côté des halles était l'auditoire de la justice, dans lequel le châtelain tenait ses audiences toutes les semaines et le bailli tous les quinze jours. Louis de Chalon y avait aussi créé deux foires par an, l'une qui commençait la veille de la fête de saint Laurent à midi, et ne finissait que le lendemain à la même heure, et l'autre qui commençait la veille de la fête de saint André, et durait aussi 48 heures.



Le tarif des droits dus au seigneur sur les marchandises amenées à ces foires, donne une idée assez exacte du commerce au XVI<sup>e</sup> siècle. Le terrier de 1514 fixe les redevances à payer pour les ventes de chevaux, juments, mulets, ânes ferrés ou non, bœufs, vaches, veaux, moutons, porcs, cuirs de bœufs et de vaches préparés ou non, peaux de veaux et de moutons, peaux vertes de fouines, martres, lièvres, cerfs, biches, chevreuils et renards ; draps de couleur, draps en étroit, mercerie, épicerie, poudrerie ; par les tricoteurs, cordonniers, potiers d'étain, boulangers, taverniers, bouchers, vendeurs de noix, de châtaignes, de beurre, fromage, seaux, chariots, bahuts, arches, faux, faucilles, laine, filet chanvre. On distinguait ceux qui étalaient sur des bancs de ceux qui vendaient sur leurs bras ou par terre.

Les familles dites de Vers, Marchand, Amyot, Piquet et Boisseau tenaient un rang distingué dans ce village et eurent jusqu'au moment de la révolution des membres qui y résidèrent.

*Armoiries : La maison de Vers portait: d'or au sautoir, d'azur chargé d'une coquille d'or.*

Église : Elle est bâtie sur le penchant d'une colline et dédiée à saint Laurent, martyr. Cet édifice se compose d'un clocher, d'une nef très large, de deux chapelles dont l'une appartenait aux seigneurs du lieu et l'autre à la famille Marchand, d'un chœur, d'un sanctuaire en hémicycle et d'une sacristie. Le clocher est surmonté d'une flèche octogonale. Des reliques de saint André et de saint Laurent, données par les princes d'Orange, sont exposées à la vénération des fidèles dans l'église.

Événements divers : La peste fit de grands ravages à Vers en 1568. Les malades étaient relégués dans des loges au milieu du bois du Viralet, et on inhumait les morts dans des fosses creusées dans cette forêt. Chaque année, jusqu'au commencement de ce siècle, les habitants allaient en procession près de ce cimetière, l'un des jours des rogations.

Le village fut brûlé par les Français au mois d'août 1639. Le duc de Montmorency-Luxembourg y campa pendant neuf jours avec son armée, au mois d'avril 1674, afin de surveiller les Suisses et de les empêcher de venir au secours de Besançon. Son séjour fut désastreux pour les habitants. Le 25 avril 1820, trente-trois maisons y furent la proie des flammes. Les pertes causées par cet incendie furent évaluées à 212.000 francs.

Canton : Vers fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton qui comprenait ce village, Andelot, Chapois, Garde-Bois, le Larderet, le Latet, Moutoux, les Nans, le Pasquier, Saint-Germain, Rupt, la Vessoie-Dessous et Valempoulières.

Biographie : Vers est la patrie 1<sup>e</sup> de la famille de Vers, dont plusieurs membres parvinrent à de hautes dignités. Pierre II de Vers fut procureur-général au parlement de Dole de 1508 à 1520, et Pierre III, probablement son fils, occupa les mêmes fonctions depuis 1538 jusqu'à sa mort. Un Pierre de Vers avait déjà été, en 1398, l'un des ambassadeurs envoyés par la cité de Besançon près de l'empereur d'Allemagne ; de la famille *Marchand*, qui a fourni des officiers supérieurs très distingués ; 3<sup>e</sup> de M. Léopold-Xavier de *Prudhomme*, ancien conseiller à la cour royale de Besançon, né en 1791 et maire actuel de Vers ; 4<sup>e</sup> de M. *Thouvery*, chevalier de Saint-Louis et chef de bataillon, mort au commencement de ce siècle ; 5<sup>e</sup> et enfin de M. Charles-Henri *Thouvery*, petit-fils du précédent, officier dans les guides, né en 1826.

Bibliographie : Archives municipales de Vers. —Archives de la préfecture du Jura. —Annuaire du Jura, année 1843.

